

<b>Thème</b>	<b>Info Elèves/parents</b>
<b>IMPORTANT – si des symptômes</b>	<p><b>En cas de symptômes, il est demandé de rester à la maison sauf avis favorable du médecin (test si nécessaire) selon les protocoles en vigueur.</b></p> <p><b>Pour rappel, lorsqu'un membre de la famille qui vit sous le même toit est positif, les cohabitants sont considérés comme contact à haut risque et doivent être mis en quarantaine et testés selon les protocoles en vigueur.</b></p> <p><b>Plus d'information sur le dépistage et la quarantaine sur le site Internet de la Wallonie : <a href="https://www.aviq.be/coronavirus.html">https://www.aviq.be/coronavirus.html</a></b></p>
<b>Présence de tiers dans l'école (parents, invités,...)</b>	<p>Aucun tiers hors urgence ou nécessité n'est autorisé jusqu'à nouvel ordre. Aucune rencontre avec des parents ou personnes extérieures n'est autorisée <u>en présentiel dans l'école</u>. Ces prises de contact auront lieu par voie numérique.</p> <p>Seuls les tiers indispensables au bon fonctionnement de l'école et au déroulement de ses activités sont admis en son sein, à savoir, à priori:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les stagiaires qui ont déjà entamé leur stage;</li> <li>- Les opérateurs proposant des activités de tutorat, de remédiation ou d'accompagnement individuel des élèves;</li> <li>- Les personnes utiles à la réalisation de cours de pratique professionnelle ;</li> <li>- Les accompagnants en intégration;</li> <li>- Les opérateurs et artistes dans le cadre de collaborations avec les écoles (les activités doivent se dérouler autant que possible en extérieur);</li> <li>- Les personnels des CPMS et SPSE ;</li> <li>- Les équipes et sociétés d'entretien, de maintenance et de travaux.</li> </ul>

<p><b>Port du masque</b></p>	<p><b>Port du masque obligatoire pour tous</b> dans toute l'enceinte de l'établissement dès l'entrée (grille ou sortie de voiture). Vu la durée d'utilisation des masques fixée à 4h, il est demandé de disposer de deux masques propres chaque jour. Les professeurs sont autorisés à retirer leur masque après un moment d'expression orale important ou pour boire lorsque les élèves sont en activité et que le professeur ne s'exprime pas à la classe ou à un élève et respecte de surcroît la distanciation. <b>Exceptions :</b> En cour de récréation, pour les élèves souhaitant boire ou grignoter sous contrôle des éducateurs moyennant distanciation sociale permanente. Si un élève en éprouve le besoin, il pourra être autorisé à aller prendre l'air sans masque en cours de journée sur la cour de récréation. <b>Dans le cas où votre choix se porterait sur l'utilisation, de masques jetables (papier), des poubelles à couvercles seront dans les classes afin de les jeter lors du changement de masque.</b></p>
<p><b>Hygiène des mains</b></p>	<p>Désinfection des mains à l'entrée en classe matin / après récré / après temps de midi. (idem Toilettes ou cas particuliers). Lavage régulier des mains avec solution savonneuse.</p>
<p><b>Entrée-Sortie</b></p>	<p>Eviter les regroupements d'élèves aux entrées/sorties. Rappel : merci de vous informer des consignes de la commune quant au port du masque dans l'espace public.</p>
<p><b>Aération - Ventilation</b></p>	<p>Les locaux seront aérés toutes fenêtres ouvertes systématiquement à l'intercours et pendant les cours partiellement.</p>
<p><b>Toilettes</b></p>	<p>L'utilisation aux récréations ou temps de midi devra éviter les regroupements.</p>
<p><b>Repas</b></p>	<p>Les élèves mangent en demi-groupe dans les locaux fixes attribués.</p>
<p><b>Casiers</b></p>	<p>Les regroupements devant les casiers sont interdits, il est demandé aux élèves de se frictionner les mains avec du gel qu'ils prennent avec eux lorsqu'ils ouvrent leur casier.</p>

<b><i>Elève présentant un symptôme à l'école</i></b>	En cas de présence avérée de symptômes, l'élève (ou le membre du personnel) sera pris en charge par un éducateur et conduit au local covid où il attendra qu'on vienne le chercher pour rentrer chez lui. Un protocole de suivi et d'information a été prévu par WBE.
<b><i>Problème comportement (sanitaire)</i></b>	Les parents seront informés des mesures et il leur sera notifié qu'un élève ayant un comportement inapproprié en lien avec les mesures sanitaires fera l'objet d'un avertissement, d'une info aux parents et ensuite d'un retour à la maison avec sanction disciplinaire.
<b><i>Extra-Muros, sorties et voyages</i></b>	Les extra-muros sont autorisés si un moyen de transport propre au groupe est possible et uniquement par groupe classe.
<b><i>Nettoyage &amp; entretien</i></b>	Les locaux seront nettoyés quotidiennement : classes, matériel comme poste de travail.
<b><i>Cours EPS et piscine</i></b>	Masque au vestiaire, pas de masque lors des activités. Nettoyage des vestiaires en fin de journée, partage de matériel à limiter, les extérieurs à favoriser.
<b><i>Cours philosophiques</i></b>	Les cours philosophiques peuvent avoir lieu selon l'horaire mis en place pour le présentiel à 50%.
<b><i>Salle d'étude</i></b>	<p>La salle d'étude est fermée pendant la pause de midi.</p> <p>En cas d'absence d'un professeur, les élèves restent en bulle classe dans un local si la salle d'étude n'est pas disponible ou si la météo le permet occupent les cours de récréation.</p>
<b><i>Transport</i></b>	Les transports en commun restent un lieu de contact important, le gouvernement conseille si c'est possible d'envisager d'autres alternatives pour se rendre à l'école (à pieds, à vélo, en voiture par exemple).